LES MOULINS DE L'HÉRAULT

ISSN
0769-0177

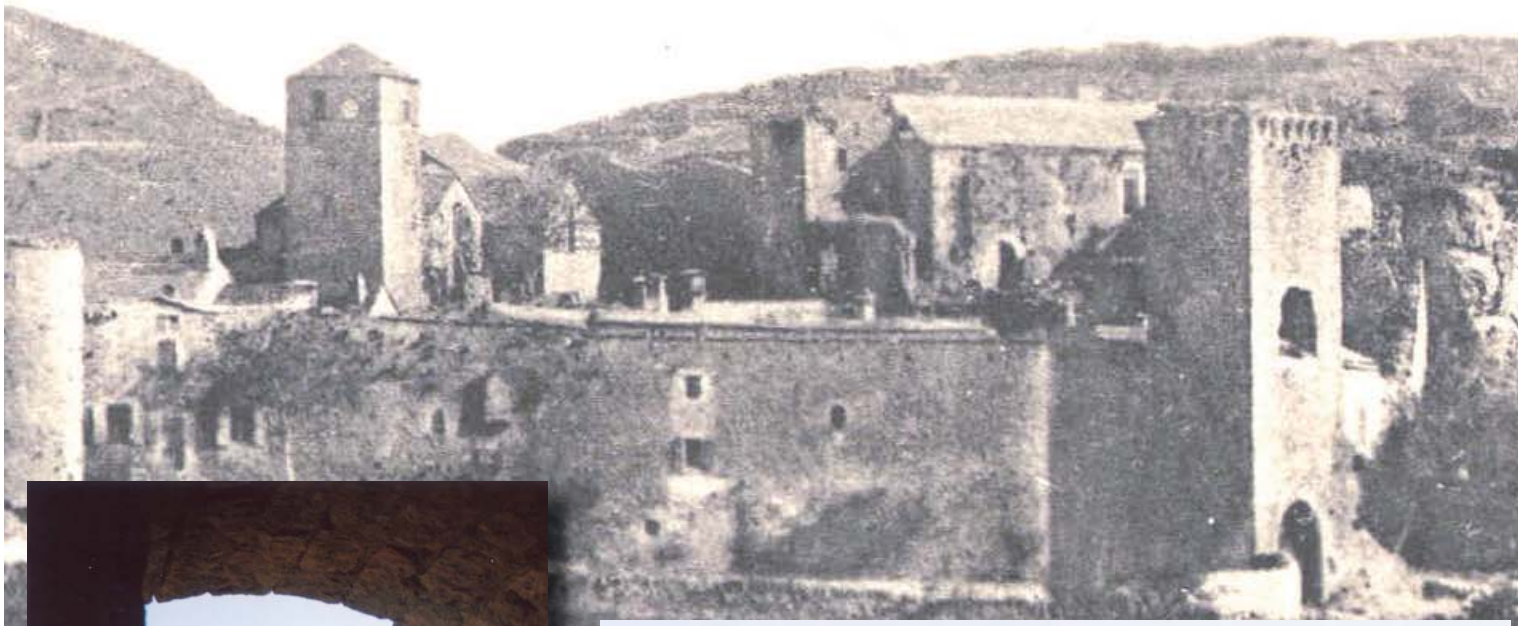

LA COUVERTOIRADE- 9 MAI 2010

N°
26-29
2007-2010

Département Hérault
Conseil Général

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

L'ensemble palatial et l'huilerie de la coseigneurie d'Allègre (Gard)

Sophie Aspord-Mercier *

Le *castrum* d'Allègre se situe à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de la ville d'Uzès, dans une zone de relief, parfois abrupt, définie par le massif du Mont Bouquet. Entourés des vallées de la Cèze et du Gardon, deux affluents du Rhône, des falaises à-pic caractérisant les caps-barrés, et des promontoires composés de plateaux étendus caractérisent le paysage. C'est sur un serre de faible altitude, 275 mètres, constitué d'un plateau légèrement en déclivité du nord-ouest au nord-est et d'une falaise assurant naturellement une défense au sud, que fut édifié, au cours du XIIème siècle, le *castrum* d'Allègre. Malgré une position peu élevée, le site occupe une position névralgique et permet d'observer les principales voies de communication reliant le massif cévenol au couloir rhôdanien, ainsi que des axes secondaires assurant une liaison entre le Bas-Vivarais, le Méjannesque, la Lussannenque et la plaine alésienne.

I. Synthèse historique

Les sources manuscrites, retrouvées à ce jour, ne permettent pas d'attribuer avec certitude la fondation du *castrum* d'Allègre à une lignée familiale particulière. Un acte de fidélité retrouvé dans le cartulaire de Maguelone désigne toutefois la maison de Ferreyroles comme détentrice du domaine au début du XIIème siècle. Au nom de leur père, dont le prénom n'est pas connu, Bernard, Guillaume et Raymond de Ferreyroles rendirent hommages et fidélités au seigneur d'Alès, Bernard Pelet, pour leur possession in *castro quod vocator Alegre, cim omnibus pertinentibus ad castrum, in villam Dancti Juliani de Cassaniaco et in villa Sancti Johannis de Varaziscle* (1). Selon les modalités des serments de fidélité et des convenientiae, la restitution du fief d'Allègre eut lieu vraisemblablement suite au trépas du seigneur de Ferreyroles. En 1163, ces trois fils, pariers égalitaires, reconnurent conjointement leur droit d'héritage à Bernard Pelet, dont la suzeraineté régionale apparaît attestée dès les premières décennies du XIIème siècle. Selon les diverses chartes relatives aux possessions de Bernard Pelet, la cession du *castrum* d'Allègre fut vraisemblablement consentie entre 1125 et 1163.

La mention du « *château que l'on appelle Allègre* », laisse entrevoir la présence d'une autre lignée seigneuriale dès le début du XIIème siècle. En effet, la maison d'Allègre, dont deux membres, Guillaume et Guy d'Allègre figuraient en tant que témoins dans la charte de 1163, devait également tenir primitivement le domaine. A défaut de pouvoir préciser l'origine d'un premier *castrum*, l'existence d'une coseigneurie est confirmée dès le début du XIIème siècle. La cohabitation des seigneurs d'Allègre et de Ferreyroles résultait vraisemblablement d'une alliance entre les deux familles. Si deux clans seigneuriaux se partageaient la forteresse au XIIème siècle, la division du fief apparaît en réalité plus importante comme le révèle l'acte de délimitation de la seigneurie d'Allègre rédigé le 9 août 1313. Huit coseigneurs se partageaient alors la garde, la résidence et les revenus du castrum d'Allègre : Jaussin de Naves, Pierre Jourdan, chevalier, Pierre Guilhem Bérard, Raymond de Guilhefred, Raymond de Cadoine, Bernard du Puy, Guerin d'Allègre et Raymond d'Allègre (2). Le régime de la coseigneurie permettait d'unir des maisons dont l'identité seigneuriale n'était pas forcement établie dans la région ou dont le pouvoir était instable. En unissant les forces de seigneurs modestes, une véritable « milice de chevaliers » se constituait et renforçait l'autorité et la puissance du Comte de Toulouse et de ses vassaux directs tels que Bernard Pelet et Guillaume de Randon qui demeura seigneur supérieur d'Allègre jusqu'en 1320.

* *Sophie Aspord-Mercier : Docteur en histoire de l'art et archéologie médiévale. Thèse de Doctorat soutenue en Décembre 2005 : Le monde des seigneurs pariers. Allègre, une coseigneurie en Languedoc, XIIème –XVème siècles, sous la direction de Françoise Robin, Université Paul-Valéry, Montpellier.*

A partir de la seconde moitié du XIIème siècle, la domination du Comte de Toulouse fut affaiblie par la politique des capétiens dont la présence dans la région fut renforcée suite à diverses concessions aux sièges épiscopaux. En 1156, Louis le Jeune céda à l'évêque d'Uzès, Raymond, plusieurs villes et castra du nord de l'Uzège.
Philippe-Auguste confirma cet accord en 1211 au détriment du Comte de Toulouse soupçonné de soutenir les hérétiques albigeois (3). A partir des cette date, la coseigneurie releva principalement de la mouvance des évêques d'Uzès, qui reçurent régulièrement les hommages de fidélités des chevaliers pariers d'Allègre. Outre l'évêque, ces derniers rendaient également hommage au cours des premières décennies du XIVème siècle, à Raymond-Guillaume de Budos, seigneur de Budos en Guyenne, qui acquit la baronnie de Portes et le *castrum* d'Allègre, suite à l'endettement de Guillaume de Randon.
A Allègre, le seigneur de Portes détenait la justice haute et basse sur ses pairs, ainsi que le droit de châtiment et le droit de la peine de mort. Il instruisait les premiers recours en justice et les affaires judiciaires des soldats maîtres et subordonnés du castrum. Il possédait également ses quartiers d'hébergement dans l'une des tours du domaine.

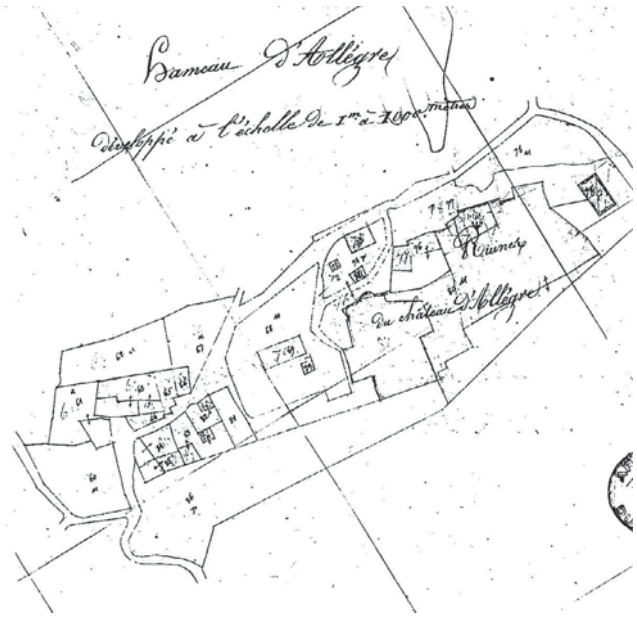

Fig 1 : Plan cadastral du château d'Allègre, 1839.

Occupées jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, les tours et maisons seigneuriales d'Allègre furent peu à peu délaissées par les coseigneurs. Ceux-ci s'installèrent dans les environs sur des propriétés non-indivises. A Theyrargues, le seigneur de Portes fit édifier un imposant corps de bâtiment défendu par trois tours circulaires crénelées. Le seigneur Bérard de Montalet fit construire un nouveau château à Potelière et réaménager la forteresse de Montalet. La maison d'Allègre s'allia avec la famille de Hautvillard et s'installa dans une maison forte à Boisson, en contrebas du castrum.
A la fin du XVème siècle, seules quelques familles de métayers exploitants occupaient le château qui s'apparentait désormais à un modeste bourg villageois.

En 1666, les tours sont signalées comme étant en état de ruine et dépourvues de toiture. Marie Félice de Budos, lors du dénombrement de ses biens en 1678, décrivit le castrum d'Allègre comme étant « *sur le sommet d'une montagne fort élevée, abattu et ruiné depuis longtemps, qui paraît avoir été anciennement une grande forteresse et auquel quelques coseigneurs inférieurs, vassaux, prétendent avoir quelques petites portions qu'ils tiennent d'elle.* » (4)

Fig 2 : Panorama vers les Cévennes depuis le castrum d'Allègre (Cl : S. A-M. 2002)

Par le biais de diverses transactions et transmissions d'héritage, la *castrum* d'Allègre devint la propriété du Prince de Conti. En 1780, ce dernier inféoda et vendit plusieurs terres et demeures situées dans le taillable d'Allègre. Jacques Marcellin Denis de Bérard de Montalet, vicomte d'Alès, seigneur dominant d'Allègre eut en charge la division et la vente des logis du château qui furent acquis par des familles originaires, entre autres, de Boisson. Habités par de modestes paysans qui réaménagèrent les tours et maisons seigneuriales en granges ou écuries (Fig : 1), les ruines du *castrum* d'Allègre furent totalement abandonnées en 1910.

II. Caractéristiques de la coseigneurie d'Allègre

Le *castrum* se déploie actuellement sur une superficie d'environ un hectare et demi et comporte deux entités distinctes déterminant un *cinctus superior*, au point le plus élevé du promontoire, dominant en contrebas, un bourg subordonné. Cette organisation spatiale résulte de plusieurs campagnes de construction effectuées entre le XIème et le XVème siècle. L'étude monumentale et les fouilles archéologiques permettent d'établir l'installation d'un centre de pouvoir réduit concentré autour de la chapelle au cours du XIème, début du XIIème siècle. Un premier groupe d'habitation s'est établi à proximité du lieu de culte, centre protecteur, implantée sur l'unique point

culminant du promontoire. Cet ensemble primitif comprenait trois logis modestes de plans rectangulaires localisés dans un rayon de dix à vingt mètres par rapport la chapelle.
Au cours de la seconde moitié du XIIème siècle, de nouvelles demeures de chevaliers apparaissent. Les tours-salles dominaient au nord-est et au sud, tandis que des maisons plus modestes furent construites aux extrémités ouest et est du domaine (Fig : 2). Le développement de la coseigneurie atteint son apogée au XIVème siècle suite à l'édification de nouveaux bâtiments et d'un double rempart.
Malgré son état de ruine et des réaménagements récents ayant dénaturés le site, l'image de la coseigneurie d'Allègre reste perceptible avec une double enceinte, un bâtiment de garde et l'étroite cohabitation de onze logis seigneuriaux (Fig : 3).

III. Prééminence d'un logis au sein de la coseigneurie : l'ensemble palatial

Au sud, implantée en bordure de falaise, se dresse une imposante façade composée de trois volumes verticaux, marqués de percements juxtaposés et successifs, désignant les différents niveaux intérieurs de la construction. La silhouette, malgré son état de ruine et ses ouvertures béantes, s'impose aujourd'hui dans le paysage comme édifice majeur du *castrum* (Fig : 4). Cette image rappelle la prééminence de cette demeure suite à l'agrandissement et à la surélévation d'un l'édifice primitif.
L'ensemble palatial est le fruit de trois campagnes de construction échelonnées sur deux siècles. L'archéologie du bâti a révélé les différents modes de construction ainsi qu'une typologie variée d'ouvertures (Fig : 5) . Les aménagements intérieurs ont permis d'établir les relations entre les volumes, ainsi que les différentes fonctions des espaces. Du sous-sol au niveau de toiture, l'édifice se compose actuellement d'une quinzaine de pièces, dont certaines peuvent être identifiées comme des espaces de production et de stockage, des locaux de service et des pièces de vie.

Cet édifice se démarque au sein de la coseigneurie par sa superficie et par l'importance accordée aux activités agricoles. La découverte d'une huilerie au sous-sol modifie la vision stéréotypée de la demeure de chevalier, considérée comme symbole du pouvoir et résidence militaire. L'édifice dominant du *castrum* d'Allègre, par un programme atypique, se détache du groupe classique des tours seigneuriales. Désigné comme ensemble palatial (5) en raison de sa singularité, le logis forme un bâtiment complexe regroupant à la fois les fonctions juridiques, militaires, administratives et économiques.

III.1 De la maison à l'ensemble palatial : transformation de l'édifice

L'ensemble palatial conserve une emprise au rez-de-chaussée de 100 m², dans œuvre, regroupant une entrée fortifiée (B), trois pièces (C, D, E), une pièce de distribution (A) et un espace couvert (F) donnant sur une cour (G) au nord (Fig : 6).
Le rez-de-chaussée dessert un niveau de sous-sol, comprenant trois espaces dont une pièce majeure (H) de 36 m², et deux réduits (I) et (J) de 14 et 20 m². Au premier étage, la demeure compte trois pièces de vie (K), (M), (N) et une entrée étroite sous voûte de 11 m² dans la tour nord. Le deuxième et dernier étage du corps principal constitue l'étage noble. Il s'ouvre largement vers l'extérieur par le biais de diverses portes donnant sur balcon et présente des aménagements de confort tels que des niches ou des éviers. La tour comptait à l'origine, un étage supplémentaire et, probablement, un dernier niveau sommital aujourd'hui totalement disparu. Cette construction complexe résulte d'une composition de plusieurs corps de bâtiments édifiés les uns par rapport aux autres, à partir d'un logis primitif central.

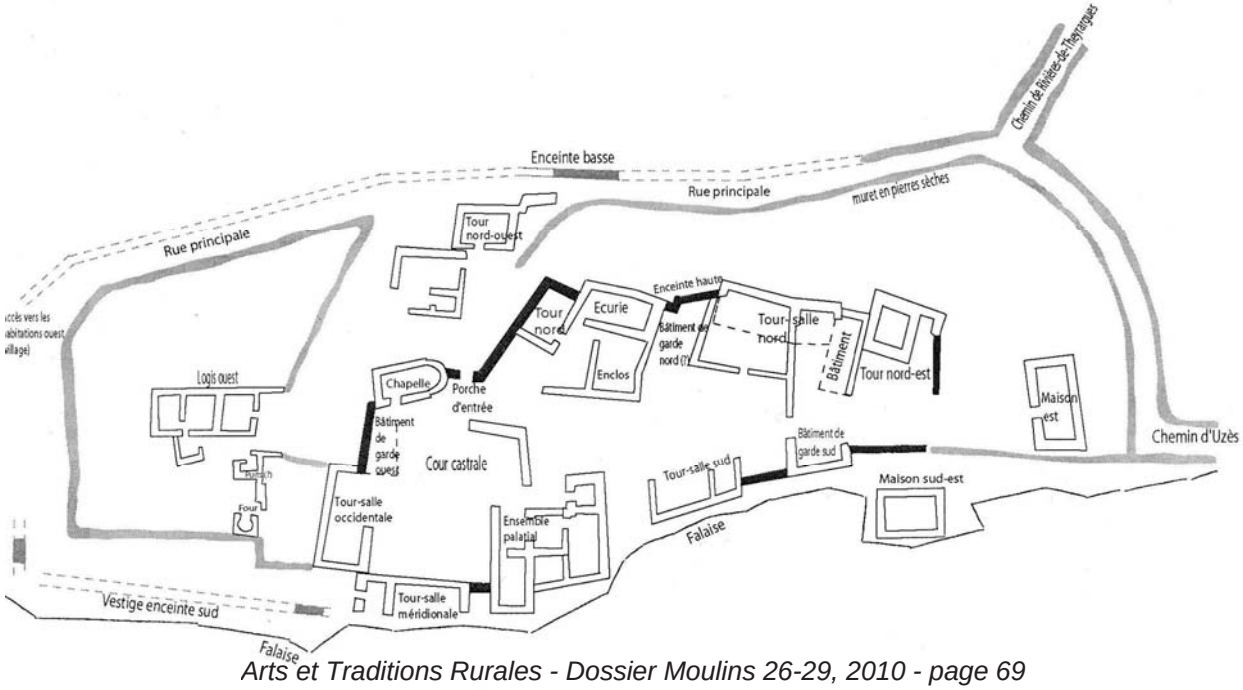

Fig 4 : Ensemble palatial d'Allègre, façade sud (Cl : S. A-M 2002)

III.1.1 Le premier logis castral.

Malgré l'interpénétration de murs de construction agencés du XIIème au XIVème siècle, et malgré les réaménagements, les modifications, les pillages puis les campagnes de reconstructions modernes, la lecture du bâti distingue une construction primitive (A) caractérisée par un plan barlong, axé est-ouest (Fig : 6). Selon les murs conservés, le tracé d'un logis rectangulaire de 10 m de long sur 6 m de large, hors œuvre, se détache au niveau du rez-de-chaussée.
Les maçonneries sont caractérisées par un appareillage irrégulier en *opus incertum*, composé de moellons de dimensions variées et de taille peu soignée. Des blocs informes, sommairement équarris, définissent principalement les dix premières assises de fondation, grossièrement liées par un épais mortier de chaux, dont les débordements demeurent parfois marqués sur le parement extérieur des murs *Mr 1033* et *Mr 1032*.
D'une épaisseur moyenne de 0.90 m, les murs ouest et sud sont talutés à la base. A ce niveau, la maçonnerie varie entre 1 m et 1.20 m de large. Les fondations reposent directement sur le substrat rocheux partiellement aménagé pour former un plan horizontal.
Le logis primitif conserve son angle sud-ouest formant, à l'origine, la liaison des murs *Mr 1033* et *Mr 1030*.

Les moellons d'angle ne présentent pas de dégrossissements différents par rapport à ceux des parements, même si une dimension plus importante des blocs a été observée.

Fig 5 : Ensemble palatial, vue nord-ouest (Cl : S. A-M 2005)

Leur hauteur d'assise reste identique et varie généralement entre 0.20 et 0.40 m.
Cette mise en œuvre caractérise également une portion de mur, *Mr 1037*, subsistant perpendiculairement au mur nord, *Mr 1032*. Malgré l'aménagement d'une porte au XIIème siècle, cette maçonnerie, en équilibre, conserve un appareillage grossier présentant un conduit de pénétration de chevron et deux orifices de blocage encore accessibles. Ce mur conserve le dispositif de fermeture d'une porte primitive dont le système a été réutilisé lors de l'aménagement d'une nouvelle ouverture au XIIème siècle. L'élévation réduite des rares vestiges laisse entrevoir la présence d'un mur de clôture désignant un espace extérieur sur le versant nord-ouest du logis primitif.

Les vestiges architecturaux actuels déterminent un premier bâtiment de dimensions modestes présentant une seule pièce d'une superficie de 34 m² dans œuvre. Celle-ci s'ouvrait probablement sur le côté nord-est (?), selon une brèche marquée dans la maçonnerie nord, ou au nord-ouest vers un espace clos dont le plan ne peut pas être délimité en raison de nombreux remaniements des éboulis à cet endroit. Ce logis primitif, dont l'appareillage suggère un logis du XIème siècle, servit de base à une construction plus ambitieuse s'étant développée sur le côté est de l'édifice.

III.1.2 Réaménagement et édification d'une « salle à tour ».

A ce logis primitif, orienté est-ouest, suit l'édification d'un ensemble composé d'une grande salle (C) et d'une tour (B), situées contre le mur est, *Mr 1031*. Le nouveau bâtiment, orienté nord-sud, prend directement appui, au niveau de la salle, sur la première demeure, tandis que la tour se détache, de manière autonome, vers le côté nord. De ce fait, seuls trois murs ont été édifiés, *Mr 1023, Mr 1024* et *Mr 1027* pour former l'espace principal.

Un coup de sabre distinguait, à l'origine, le mur antérieur *Mr 1031*, du mur *Mr 1027*. Cette distinction a

été respectée lors des travaux de mise en sécurité et de consolidation du mur *Mr 1027*.

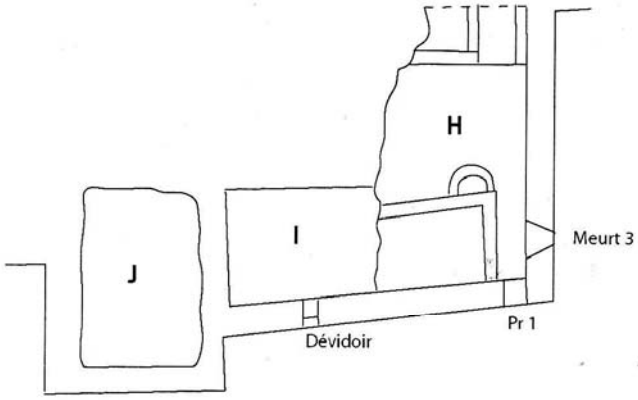

1. Sous-sol: salles de stockage (I- J) et bassins de décantation de l'huilerie (H).

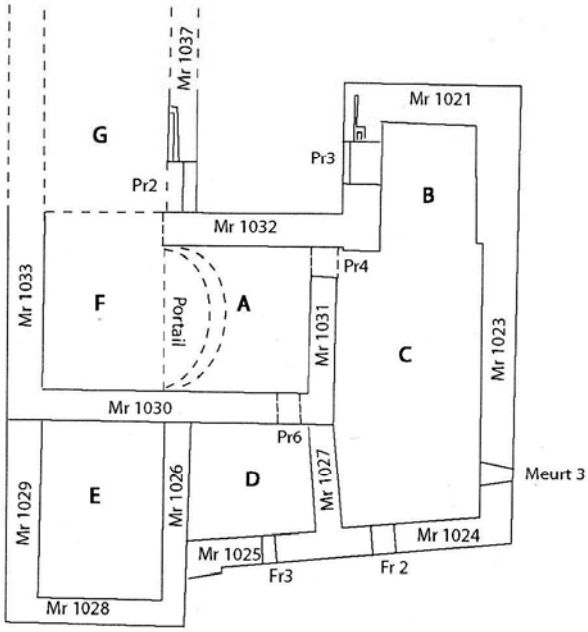

2. Rez-de-chaussée : salles de service (D- E), espaces de distribution (A- F), our (B), salle principale (C), cour de l'ensemble palatial (G).

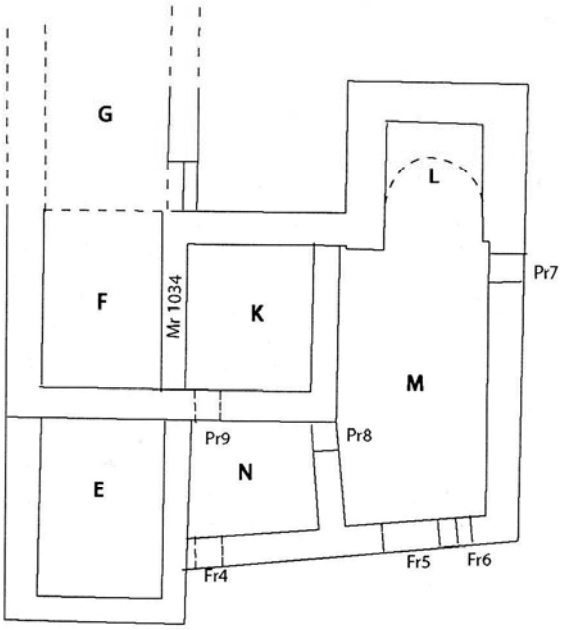

3. Premier étage: salles de service (N - K), salle principale (M), tour niveau sous voûte avec assommoirs (L).

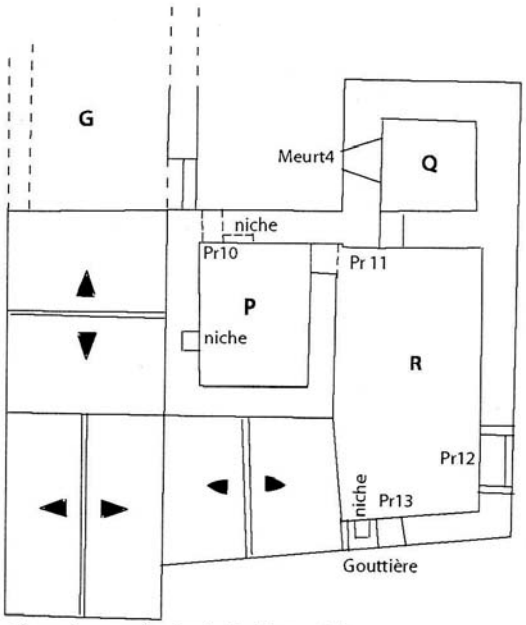

4. Deuxième étage: salle de vie (P- R), tour (Q).

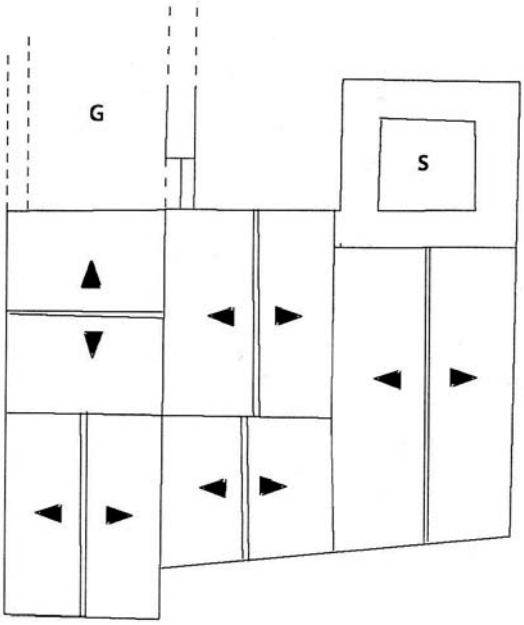

5. Niveaux des toitures, orientation des pentes de toiture, tour (S).

Fig 6 : Plan des différents niveaux de l'ensemble palatial. ***D.A.O : S. Aspord-Mercier, 2005***

La salle principale (C) du rez-de-chaussée s'étend sur 7.90 m de long et 4.50 m de large dans œuvre (Fig : 7). Elle s'ouvrait directement vers la tour (B) par le biais d'un arc en plein cintre aujourd'hui disparu et dont l'ouverture a été murée à l'époque moderne.
Ce logis comptait dans un premier temps seulement trois niveaux; un sous-sol taillé dans le rocher, un rez-de-chaussée et un premier étage. Réaménagé au cours du XIIème siècle, l'édifice présente désormais deux étages couverts, à l'origine, d'une toiture à double pente axée nord-sud (Fig : 9 & 10)

La tour, qui conserve actuellement trois niveaux, s'ouvrait de plain-pied, à l'ouest, par le biais d'une porte fortifiée. Une voûte en plein cintre, axée nord-sud, détermine le premier étage. Une ouverture, en partie occultée, dans la voûte laisse supposer un passage étroit vers le niveau supérieur. L'unique pièce, composant chaque étage de la tour, a une superficie moyenne de 11 m². Les maçonneries, d'une épaisseur de 1.20 m, laissent entrevoir au minimum un étage supplémentaire et un niveau sommital. Au total, la tour nord de l'ensemble palatial a pu s'élever sur quatre niveaux, soit un rez-de-chaussée et trois étages.
L'hypothèse d'un édifice plus élancé, pouvant compter cinq niveaux n'est pas exclue. En effet, la tour, de plan carré et réduit, 5.10 m de long sur 5.40 m de large, présente des similitudes avec le modèle filiforme des tours seigneuriales se dressant symboliquement dans le paysage, tel l'exemple de la tour de Boucoiran.
La construction élancée de Boucoiran, actuellement unique dans la région, comporte à l'intérieur sept étages, séparés par des voûtes, accessibles au moyen d'échelles, par d'étroites ouvertures (6). Ce modèle définissait également le profil des deux tours des coseigneurs d'Alès, dont les hautes silhouettes se détachaient de la gravure de Jean de Beins réalisée vers 1625. Le dessin laisse entrevoir sept ou huit niveaux (?) d'un édifice couvert d'une terrasse.
A une échelle moindre, quatre ou cinq niveaux, l'affirmation ostentatoire d'un pouvoir seigneurial fut reprise et copiée au *castrum* d'Allègre pour la tour nord de l'ensemble palatial, mais aussi pour la tour seigneuriale méridionale implantée, au sud, en bordure de falaise. Par sa position, l'effet longitudinal devait être encore plus impressionnant pour cette dernière.

Lors de l'édification de la « salle à tour » formant désormais le corps principal de la demeure, le logis primitif (A) fut totalement recomposé et réaménagé. Le rez-de-chaussée fut divisé, pour définir un espace intérieur de 18 m² et un espace semi-ouvert disposé à l'ouest.
L'édifice fut surélevé par deux niveaux supérieurs identifiables grâce aux trous d'encastrement de poutres des plafonds, planchers.
Au rez-de-chaussée et au deuxième étage, des portes intérieures permettaient des communications directes avec les salles principales de la demeure, situées dans le corps de bâtiment caractérisant la « salle à tour ».

Fig 7 : Ensemble palatial, salle principale (C) située au dessus de l'huilerie (Cl : S. A-M, 2005)

L'angle nord-ouest du rez-de-chaussée de la pièce de distribution fut totalement reconstruit (Fig : 8). Au droit du mur *Mr 1032*, une porte, *Pr 2*, s'ouvrant vers l'est, face à la porte d'entrée de la tour (B), fut aménagée. Cette porte extérieure donnait vraisemblablement accès à un espace clos, pouvant déterminer la basse-cour privée de l'ensemble palatial. La partie ouest du logis primitif (F) devint alors un espace semi ouvert, couvert par la suite d'une toiture à double pente, axée est-ouest, dont l'empreinte demeure marquée sur l'élévation ouest *Mr 1034*. Cet espace, ouvert vers le nord, a pu constituer une écurie ou une grange vue sa configuration par rapport au portail, *Pr 5*, attenant. Les sondages archéologiques, effectués en fondation de l'ouverture cintrée actuellement béante et sur toute la largeur du logis, viennent renforcer, malgré de faibles indices architecturaux, cette analyse du bâti. La restructuration du logis primitif et l'édification de la « salle à tour » présentent des éléments architecturaux caractéristiques, dans la mise en œuvre de l'appareillage et dans la typologie du fenestrage, des constructions datées du XIIème au XIIIème siècle. A cet ensemble formant un plan en « T », succède une dernière campagne de construction comprenant la surélévation du corps principal (C), et l'adjonction de deux

bâtiments vers le sud-ouest correspondant aux logis (D) et (E).

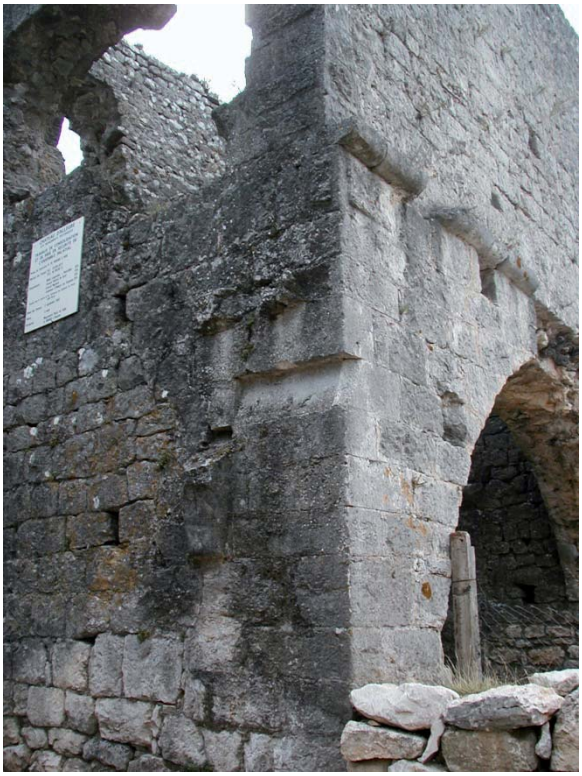

Fig 8 : Ensemble palatial, logis primitif (A) et réaménagement de l'angle nord-ouest marqué du tableau, sommier et départ d'arc d'une porte.(Cl S. A-M 2005)

III.1.3 Surélévation et agrandissement de la demeure

La surélévation du corps principal de l'ensemble palatial demeure nettement lisible sur les façades est et sud. Celles-ci présentent, en effet, une distinction d'appareillage soigneusement calé et intégré par rapport à la construction datée du XIIème siècle. Les assises de la surélévation sont définies par l'emploi d'un matériau différent caractérisé par des moellons régulièrement taillés. La mise en œuvre a changé par rapport au mode de construction du XIIème siècle.

Le parement extérieur de la façade sud est marqué par diverses reprises d'appareillage déterminant la jonction entre la salle principale et le nouveau logis composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, implanté à l'ouest (D). La liaison des maçonneries est signalée par une couture verticale se détachant sur toute la hauteur du bâtiment, ainsi que plusieurs coups de sabre.
L'agrandissement s'est poursuivi vers le sud-ouest, par la construction d'un deuxième et dernier logis comprenant une pièce construite aux deux tiers dans le rocher et un niveau de rez-de-chaussée (E) s'ouvrant dans l'espace semi ouvert (F), implanté devant le portail. Cette dernière partie se compose d'un plan rectangulaire, axé nord-sud, d'environ 20 m². Les murs ouest, *Mr 1029*, et est *Mr 1026*, conservent nettement l'empreinte de deux niveaux. La façade sud, *Mr 1028*, conserve seulement une dizaine d'assises, dont les premiers lits de fondation révèlent l'existence d'un conduit d'évacuation disposé dans l'épaisseur de la maçonnerie. Ce corps de bâtiment comprenait probablement des latrines ou un évier.
Cette campagne de construction peut être datée de la fin du XIIIème, siècle début du XIVème siècle à partir de la typologie des ouvertures et notamment de la porte sur coussinets, *Pr 12*, s'ouvrant, à l'origine, sur un dispositif en encorbellement dressé au dernier étage de l'ensemble palatial.

III.2 Modes de construction

L'ensemble palatial conserve trois types de maçonneries. Outre l'appareillage rustique caractérisant les murs primitifs du logis barlong (A), les matériaux employés et la mise en œuvre déterminent nettement chaque phase de construction. La typologie des percements extérieurs et des baies intérieures laisse entrevoir une évolution technique et stylistique du mode de construction.
Après les divisions verticales de la demeure, l'analyse des séparations horizontales, majoritairement composées de plafonds, planchers, a permis d'établir la fonction des différents niveaux et la vocation spécifique de certaines pièces. Enfin, la composition et les jeux de toiture ont pu être identifiés grâce aux réseaux de gouttières partiellement sauvegardés.

III.2.1 Matériaux et mise en oeuvre

Les maçonneries en *opus incertum*, composées de moellons informes marqués sporadiquement de débordements grossiers de mortier de chaux, désignent les murs primitifs.

Les maçonneries caractérisant la « salle à tour » et la surélévation du premier bâtiment s'avèrent plus soignées dans leur mise en œuvre par rapport à la première construction. Les murs, d'une largeur de 0.90 m pour le corps principal du bâtiment, atteignent, par contre, 1.20 m d'épaisseur pour la tour. Ce renforcement a permis l'édification d'un logis plus haut que le reste de la demeure seigneuriale qui s'élevait toutefois jusqu'à 15 m de hauteur sur la façade sud.

Les maçonneries du XIIème siècle sont caractérisées par un appareillage moyen, aux assises régulières. Les moellons, plus ou moins standardisés, ont une hauteur de 0.25 à 0.30 m et une largeur de 0.50, 0.60 et 0.70 m. Ils ont été façonnés dans un calcaire présentant une bonne résistance pouvant correspondre à l'extraction de l'échantillon n°1 de la carrière de Brouzet (7), ou aux fronts de taille de la carrière abandonnée de Boisson (8). Le mortier de teinte blanchâtre contient peu d'agrégats et paraît très résistant. Les joints, dont l'épaisseur des lits varie de 2.5 à 3 cm, ont été tirés à la pointe. Cette particularité a également été observée sur les maçonneries intérieures ou extérieures de la maison romane ouest, de la maison noble est, de la tour seigneuriale nord-ouest et de la tour seigneuriale nord-est.

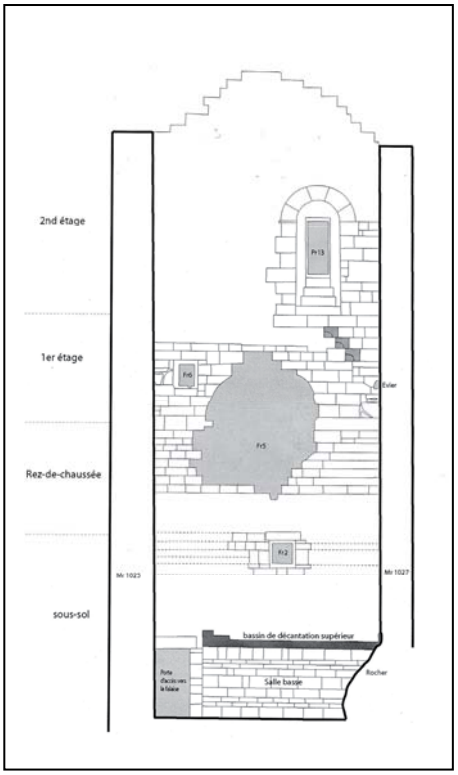

Fig 9 : Ensemble palatial, relevé du mur intérieur sud, Mr 1024
(Relevé et D.A.O : S. A-M 2005)

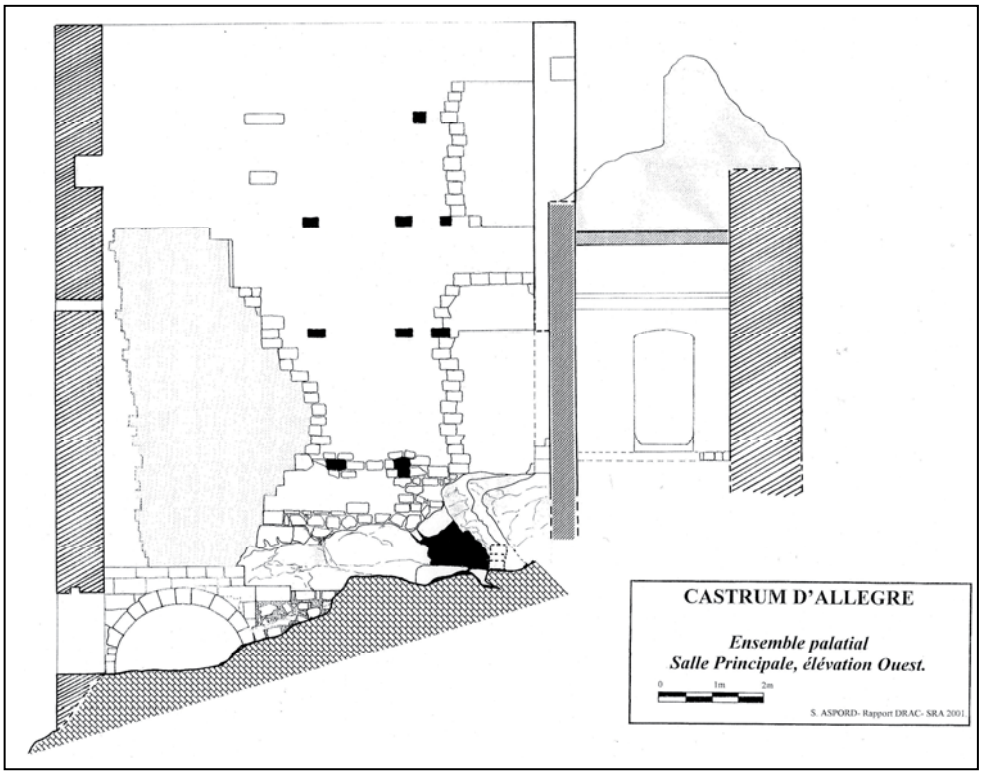

Fig 10 : Ensemble palatial, coupe sud-nord dans la salle principale
(Relevé : S. A-M 2001)

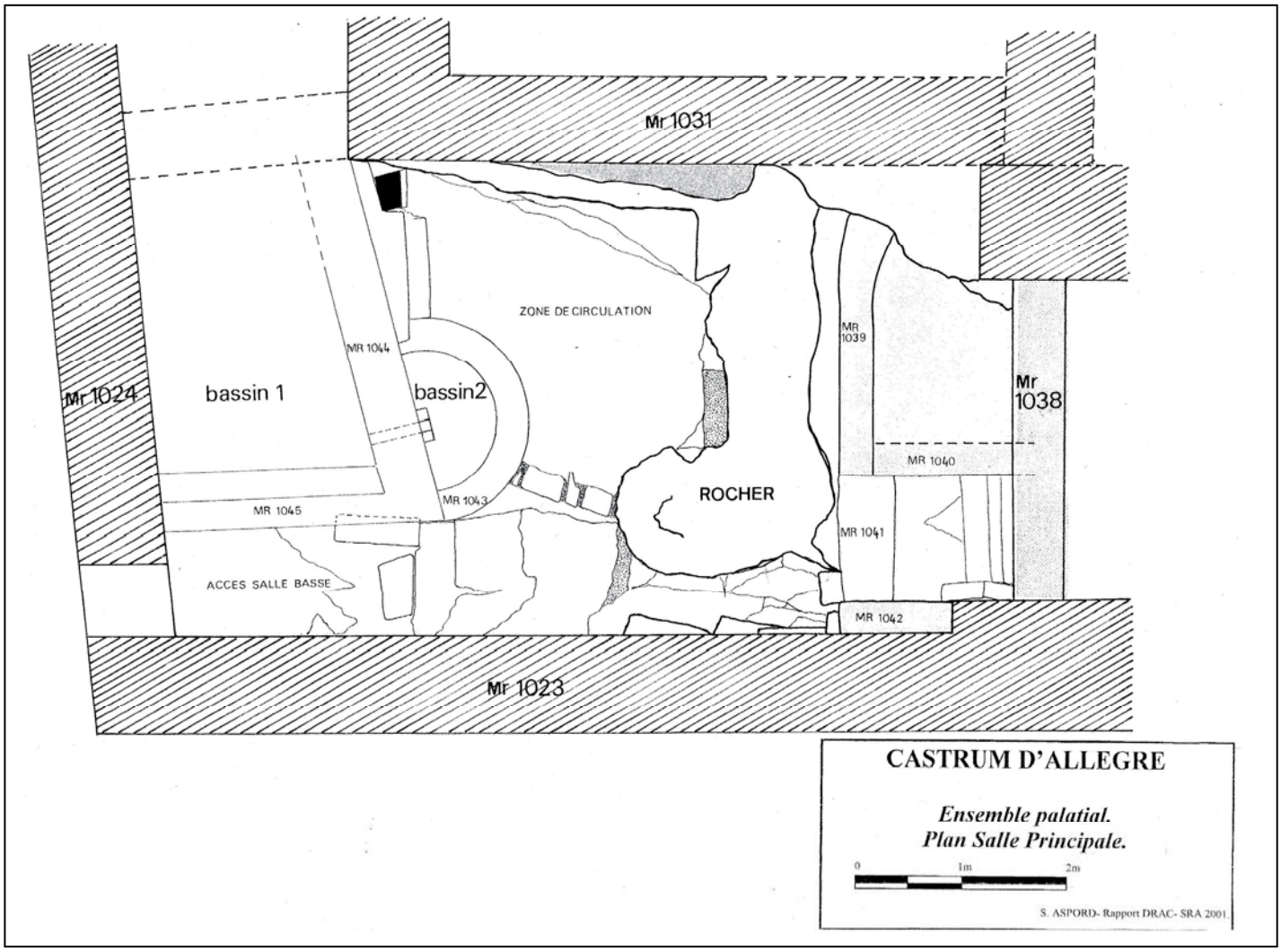

Fig 11: Ensemble palatial, plan de l'huilerie (Relevé : S. A-M 2001)

Dans l'ensemble palatial, cette technique s'applique principalement sur les parements intérieurs des murs, *Mr 1030, Mr 1031, Mr 1032,* soit au niveau du 1er étage du logis A, et sur les murs Mr 1020 à *1025*, uniquement au niveau du sous-sol (huilerie), du rez-de-chaussée et du premier étage. On observe quelques traces sporadiques sur les parements extérieurs, mais l'usage s'avère peu fréquent, par rapport aux maçonneries des maisons ouest et est où toutes les assises intérieures et extérieures ont été soulignées.

Quelques moellons de chaînages d'angles possèdent, au nord-est et au sud-est, les traces d'un bossage rustique dont le parement n'est que simplement ébauché. Dans l'ensemble, les demeures du *castrum* d'Allègre comportent peu de moellons à bossages. Ceux-ci s'avèrent rares et se trouvent uniquement au niveau des chaînages d'angles des étages supérieurs. La tour seigneuriale nord-est et le premier bâtiment composant la maison romane ouest, conservent en effet, tous deux, quelques éléments à bossages agencés au premier étage. La composition reste très sommaire et insignifiante par rapport aux tours seigneuriales de Sommières, de la Roquette, de Roquemaure, d'Uzès ou de La Tour, où les bossages émergent généreusement sur l'ensemble des façades.

La dernière phase de construction de l'ensemble palatial se distingue par l'emploi d'un calcaire plus tendre, friable, de couleur ocre. Les moellons rectangulaires d'une hauteur de 20 à 25 cm, comportent des arêtes précises et nettes. Des joints maigres déterminent une mise en œuvre attentive. Les lits de pose ne présentent pas de traces de pointe au niveau de la surélévation du corps principal.

Dans la pièce du rez-de-chaussée (D), et au premier étage, les vestiges d'un enduit de chaux lissé, sur les parements intérieurs, restent visibles principalement dans l'angle sud-est des pièces. Les joints grossiers tirés au fer ont pu faciliter la prise de l'enduit sur le mur. Ils auraient, ici, plutôt une vocation technique qu'esthétique. Généreusement employé au cours du XIIème siècle, le marquage à la pointe des joints verticaux et horizontaux des maçonneries apparaît moins significatif à Allègre, au cours des XIIIème et XIVème siècles.

III.2.2 Les ouvertures à chaque étage

L'ensemble palatial conserve de nos jours des portes intactes et l'empreinte de baies ayant été victimes de démontages minutieux ou de pillages. Au total, vingt-trois ouvertures demeurent *in situ.*
Le sous-sol comprend une porte donnant vers l'extérieur, *Pr 1*, une fenêtre simple, *Fr 2*, et une meurtrière, *Meurt 3* (Fig : 6 & 11).
Le rez-de-chaussée compte un portail, *Pr 5*, une porte donnant sur l'extérieur, *Pr 3*, et une porte de clôture, *Pr 2*. La salle de distribution (A) s'ouvre vers la salle principale par le biais de l'ouverture, *Pr 4*. Elle donnait également accès vers l'espace de service (D), par le passage *Pr 6* qui a été réaménagé dans le cadre de travaux de mise en sécurité du logis. A ce niveau, les points d'éclairage ou de surveillance se limitent à une seule fenêtre sur la façade sud et à une meurtrière sur le versant est.
Le premier étage s'ouvrait uniquement vers l'extérieur, sur le côté est, par la porte *Pr 7*. A ce niveau toutes les salles, (M), (N) et (K) communiquaient entre elles, par l'intermédiaire des ouvertures, *Pr 8*, et *Pr 9*. De même, toutes les fenêtres se trouvent orientées vers le sud, *Fr 15*, *Fr 16* ayant aujourd'hui disparue, et *Fr 17*.
Le deuxième étage correspondant à l'espace de vie privée s'ouvrait largement au nord, *Pr 10*, à l'est, *Pr 12* et au sud, *Pr 18*. Comme à l'étage inférieur, l'agencement des portes intérieures *Pr 11* et *Pr 19* offrait une liaison entre chaque pièce (R), (P) et (Q). Dans la tour, l'écorché d'une meurtrière, *Meurt 20*, orientée vers l'ouest demeure encore visible, malgré l'état de ruine de cet étage.

Les portes de l'ensemble palatial peuvent être classées selon trois catégories : porte en plein cintre, porte à linteau monolithe et porte à linteau monolithe surmonté d'un arc de décharge. La porte d'accès du rez-de-chaussée de la tour est en plein cintre et mesure 1.10 m de large (Fig : 12). Ce modèle a été couramment observé dans les tours seigneuriales du Languedoc oriental. Une large feuillure et un seuil surélevé renforcent le blocage des vantaux.

Fig 12 : Porte d'entrée de la tour de l'ensemble palatial,

avant restauration (Cl. S. A-M 2002)

Toutes les portes conservent leur dispositif de fermeture. Un barrant, coulissant dans un conduit dressé dans l'épaisseur du mur, assurait le blocage des vantaux. Pour assurer la fermeture, une cale de blocage en bois ou un coin en fer était mise en place par le biais d'un conduit parallèle. Ainsi, la porte ne pouvait pas s'ouvrir depuis l'extérieur. Ce dispositif apparaît classique au cours de la moitié du XIIème siècle.

Parmi les ouvertures en plein cintre, subsiste également l'empreinte d'un arc de 4.30 m de long, débouchant au rez-de-chaussée de la pièce (A) (Fig : 13). Cette empreinte constitue le négatif de l'extrados d'un cintre comportant des claveaux devant être, soit de taille moyenne avec plusieurs cintres successifs, soit de très grande taille, eu égard aux descentes des charges de la maçonnerie supérieure *Mr 1034*. Ces claveaux faisaient partie d'un portail dont les pierres de taille ont été soigneusement démontées jusqu'aux fondations, pour la qualité et le caractère exceptionnel de l'ouverture.
L'hypothèse d'un portail, composé d'une succession de plusieurs arcs plein cintre aux claveaux courts, peut être proposée, en rapprochant le modèle avancé avec la porte de plain-pied du palais comtal d'Angers, s'ouvrant vers la cour, datée du XIIème siècle (9).
La seconde hypothèse tendrait à entrevoir un arc, comportant des claveaux de grandes dimensions, comparable au portail d'entrée du palais des Podestats d'Arles.
En retenant l'hypothèse de claveaux pouvant atteindre 1 m, le portail mesurerait alors 2 m de large, ce qui pouvait faciliter le passage d'éventuelles charrettes devant se rapprocher au plus près de la salle principale de production de l'huilerie. Cette proposition est également renforcée par le portail d'entrée de certaines maisons romanes de Vézénobres (10). Cette dernière hypothèse apparaît davantage plausible par comparaison aux caractéristiques architecturales régionales du XIIème siècle.

Fig 13 : Ensemble palatial, extrados du portail disparu.

Les portes à linteau déterminent invariablement les passages intérieurs et extérieurs. Malgré le pillage de la plupart des encadrements, les écorchés laissent nettement entrevoir l'empreinte des blocs monolithes marquant des ouvertures étroites. Pour des portées plus importantes, l'usage de l'arc de décharge s'est avéré nécessaire. La porte couverte d'un linteau surmonté d'un arc de décharge s'ouvrant sur la façade est, au dernier étage du corps principal, dans la pièce (R) constitue le plus bel exemple (Fig : 14). Côté extérieur, l'ouverture mesure 1.32 m de large sur 1.70 m de haut. Le linteau surmonté d'un arc de décharge au tympan maçonné, est supporté par deux corbelets sculptés présentant un méplat et un cavet souligné d'une moulure en quart de rond. Cinq trous d'encastrement de poutres encadrant l'ouverture marquent l'emplacement d'un dispositif en encorbellement pouvant définir un balcon, une guérite charpentée ou des latrines. A l'intérieur, le passage se compose d'un ébrasement de 1.70 m de large et de 2.72 m de haut. Les tableaux présentent deux corbeaux en quart de cercle, de seulement 16 cm de hauteur, situés à la naissance de l'arc plein cintre, couvrant l'accès à la porte. Au-dessus de l'emplacement du chambranle, un linteau monolithe, reposant sur des coussinets en quart de cercle répartit à nouveau les retombées des charges supérieures. Ce dispositif sur coussinets s'apparente à la fenêtre haute de la tour résidentielle des Baux de Provence ou à la baie du premier étage de la tour maîtresse du château de Fressac. Le modèle apparaît principalement répandu en Languedoc oriental vers la fin du XIIIème siècle, début XIVème siècle (11).

Fig 14 : Ensemble palatial, porte s'ouvrant vers l'est, au 1er étage, au dessus de l'huilerie (Cl. S.A-M 2005)

Les fenêtres ou lucarnes sont toutes situées sur la façade sud. Elles s'ouvrent uniquement au sous-sol, *Fr 21* et *Fr 22*, au rez-de-chaussée, *Fr 14*, et au premier étage, *Fr 15* et *Fr 17*. De formes rectangulaires ou carrées, ces ouvertures modestes sont couvertes d'un linteau droit. A l'exception de la fenêtre *Fr 17* qui

présente un linteau sur coussinets, toutes les autres baies s'avèrent être simples.
Deux volets en bois, buttant contre une petite feuillure, et maintenus suivant le même principe que la fermeture des portes étudiées précédemment, fermaient, à l'origine, ces petites ouvertures.
La lucarne, *Fr 15*, conserve également, à l'arrière de la feuillure, une petite rigole laissant entrevoir un système d'évacuation des eaux de pluie venant éventuellement ruisseler sur les volets (Fig : 15). Ce dispositif devait éviter l'accumulation de l'humidité dans les contrevents, qui risquaient de ne plus pouvoir s'ouvrir.

Fig 15 : Ensemble palatial, lucarne Fr 15 s'ouvrant au sud (Cl. S.A-M 2005)

Les meurtrières de l'ensemble palatial sont toutes identiques. Elles se composent d'une fente de tir étroite de 10 cm de large sur une hauteur de 0.50 m. L'approche est facilitée par un ébrasement intérieur couvert d'un linteau. La surveillance des meurtrières *Meurt 23*, et *Meurt 13* est limitée à l'angle sud-est du corps principal de l'ensemble palatial.
La meurtrière *Meurt 20*, disposée au-dessus de la porte d'entrée de la tour, assurait principalement la défense du porche d'entrée, *Pr 2,* s'ouvrant sur l'enclos implanté au nord-ouest.

III.2.3 Les circulations intérieures

Les divisions intérieures sont dominées par la composition de plafonds, planchers en bois. Une seule voûte en berceau demeure conservée dans la tour. La voûte axée nord-sud, prend naissance sur des corbeaux en quart de rond assurant, à l'origine, le maintien du cintre en bois lors de la construction, puis le maintien d'un plancher.

Les plafonds, planchers s'imbriquent généralement dans les maçonneries par le biais de trous d'encastrement peu profonds. L'empreinte de trémies et de trappes marquées par des rainures continues taillées dans les parements, laissent entrevoir des passages horizontaux par le biais d'échelles ou d'escaliers en bois. Un passage aménagé dans l'angle nord-ouest du plafond de la salle (C) permettait d'accéder au premier étage.
La circulation de la salle (M) au deuxième étage s'effectuait par un escalier en bois prenant appui sur trois marches en pierre bâties dans la maçonnerie *Mr 1024*, sous la fenêtre *Pr 18* (Fig : 9). Cet escalier, construit dans l'angle sud-ouest de la salle (M), devait posséder deux volées de montée, de courte portée.

Les planchers, plafonds étaient également supportés par des consoles en quart de cercle ou des rebords linéaires établis dans le mur. Ce mode de construction a été observé entre le sous-sol de l'huilerie (H) et le rez-de-chaussée, et entre la pièce taillée dans le rocher (J) et l'espace supérieur (E).
Selon l'analyse du bâti, les consoles et les trous d'encastrement de poutres déterminent les structures du XIIème siècle, tandis que les rebords et les fentes de pénétration marquent les divisions des logis s'étant agrandis vers le sud-ouest. Le principe d'une console en quart de cercle portant une solive reste, toutefois, en usage jusqu'au XIVème siècle.

III.2.4. Agencement des toitures

L'ensemble palatial ne conserve aucune toiture. Toutefois, quelques témoins permettent d'établir l'axe des couvertures des différents corps de logis, ainsi que le système d'évacuation des eaux de pluie (Fig 6).

Le mur *Mr 1024* garde l'empreinte d'une toiture à double pente axée nord-sud. La position des trous d'ancrage des poutres de la charpente et une ligne de mortier marquent nettement la morphologie de la couverture du corps de bâtiment principal. L'arase sommitale garde une portion de gouttière taillée, axée nord-sud. Cette gouttière recevait les eaux de pluie des toitures couvrant la salle (R), et la pièce (P). Elle se déversait sur la toiture inférieure de la pièce (N), dont l'empreinte reste nettement marquée sur la partie supérieure du mur *Mr 1030*.
A ce niveau, une seconde gouttière, caractérisée par un corbeau en quart de rond muni d'une rigole en « U », récupérait les eaux des toitures supérieures et de la toiture de la pièce (N), et les évacuait sur la façade sud (Fig : 16). Celle-ci débordait légèrement par rapport au parement.
La dernière toiture couvrant la pièce (E), s'évacuait également vers le sud suivant le même principe que les toitures précédentes.

La silhouette sommitale de la façade sud se composait d'une succession de trois toitures se déversant les unes sur les autres.
La toiture recouvrant la salle (N) était protégée, à l'origine, d'un parapet de protection arrivant jusqu'au bas de la toiture du bâtiment principal.

La couverture de la tour ne peut pas être déterminée en raison de la disparition des deux derniers étages.

Par comparaison aux indices iconographiques représentant les tours seigneuriales des coseigneurs d'Alès et par rapport à la tour de Boucoiran, il semblerait que celle-ci était couverte d'une simple terrasse vraisemblablement protégée d'un parapet.

Fig 16 : Ensemble palatial, rigole et gouttière de toiture (Cl. S.A-M 2005).

IV. Une huilerie dans la demeure seigneuriale

Le sous-sol de l'ensemble palatial se trouvait totalement comblé par des éboulis issus des murs effondrés de l'édifice. Un apport de sédiment éolien recouvrait l'ensemble des remblais qui présentaient un pendage nord-sud accentué. La cote du comblement, par rapport aux fondations des maçonneries laissait entrevoir une puissance stratigraphique de 1 m dans la pièce sud-ouest (E) et d'un maximum de 3 m dans la salle principale (C). Un ancien niveau d'occupant apparaissait évident vu la configuration des éboulements.

Les fouilles archéologiques, entreprises dans la salle principale (C), et dans les pièces (D) et (E) en bordure de falaise, ont révélé la présence d'espaces de production et de stockage liés à l'activité oléicole. En effet, le sous-sol se compose d'une salle en grande partie taillée dans le rocher (J), d'une pièce de service munie d'un dévidoir (I), et d'un aménagement comprenant une salle basse et deux bassins de décantation appartenant à une huilerie (H) (Fig : 11).

IV.1 Passages et circulations en sous-sol

L'accès au niveau du sous-sol s'effectuait pour la salle sud-ouest (J) (Fig : 17 & 18), depuis l'espace semi ouvert (F), par le biais d'un escalier partiellement taillé dans le substrat rocheux. Celui-ci possède deux larges marches légèrement inclinées, présentant des hauteurs variées, peu confortables au passage. Le deuxième emmarchement, permettant d'accéder dans la pièce, comprend une hauteur de 0.50 m. Pour palier à cet inconvénient, une structure en bois, formant l'escalier proprement dit, était aménagée au-dessus du rocher façonné.

Fig 17 : Salle sud-ouest taillée dans le rocher en cours de fouille (Cl : S. A-M 2000).

Fig 18 : Emmarchement taillé dans le rocher permettant d'accéder au sous-sol de la salle sud-ouest (Cl : S.A-M 2000)

L'inconfort des marches, façonnées dans le rocher, devait être accentué par le ruissellement des eaux de pluie pouvant se déverser depuis l'espace supérieur, semi ouvert (F).

Un plafond, plancher en bois, séparait la pièce (D) du rez-de-chaussée, du niveau du sous-sol. Une trappe aménagée dans le plancher devait permettre la mise en place d'une échelle pour descendre dans la pièce inférieure (I).
Le mur *Mr 1027*, s'étant effondré suite à la récupération des claveaux d'une porte et d'une niche situées au premier étage, l'hypothèse d'une communication directe avec le sous-sol de la salle principale et l'huilerie avait été avancée. Le sondage entrepris à l'emplacement des fondations du *Mr 1027*, lors des travaux de mise en sécurité et de consolidation, n'a révélé aucune trace d'ouverture pouvant définir une communication entre la pièce (I) et l'huilerie (H).
Les trois espaces déterminant le sous-sol de l'ensemble palatial étaient donc tous indépendants. Aucun accès ne s'ouvrait directement de la salle (J) vers la pièce (I) et l'huilerie (H).
L'entrée à l'huilerie s'effectuait d'une part, depuis une porte donnant sur la falaise, et d'autre part, depuis un passage situé dans l'angle nord-est du sous-sol (Fig : 11 & 22).

Fig 19 : Ensemble palatial, huilerie (Cl. S.A-M 2005)

La porte sud s'ouvre directement sur la falaise abrupte, sans précaution particulière. A ce niveau, l'à-pic mesure une dizaine de mètres de haut. Au pied de celui-ci, les traces sommaires d'un chemin, matérialisé par une terrasse aménagée en bordure de la falaise, suggèrent une utilisation particulière. Malgré les perturbations stratigraphiques, une prospection sommaire, en contrebas de la façade sud de l'ensemble palatial, a révélé une quantité non négligeable de tessons de poterie grise et de fragments vernissés. Une relation avec la porte sud de l'huilerie et le dévidoir de la pièce (I) apparaît évidente. La porte sud avait une fonction précise, liée au fonctionnement de l'huilerie.

Le passage nord-est correspond à un couloir de 1.20 m de large (Fig : 19). Il est matérialisé par deux murs de refend, parallèles, *Mr 1040* et *Mr 1042*. Les maçonneries *Mr 1039, Mr 1040* et *Mr 1042* sont composées d'un seul parement, constitué de moellons taillés et de blocs informes. Un angle en boutisse détermine la jonction des parements, *Mr 1039 et Mr 1040*.
Le couloir a été fermé par un blocage grossier, *Mr 1041*, à une date inconnue. Un mortier de chaux de couleur blanchâtre, et d'apparence quasi pure, a été employé lors de la fermeture. Le même mortier caractérise le liant de la condamnation de la porte sud. Ces deux accès ont été volontairement occultés pour des raisons indéterminées.
Le couloir donne accès à une zone de circulation aménagée dans le rocher en grande partie taillé pour former un plan horizontal. A partir de ce palier, un escalier sommairement taillé dans la roche, le long du mur est, *Mr 1023*, permet de descendre vers la salle basse de l'huilerie et la porte sud. Suivant le même principe que les emmarchements observés dans l'espace sud-ouest (J), cet aménagement recevait probablement un escalier en bois.

IV.2 Les salles de stockage et de service

La salle de stockage (J) et la pièce de service (I) se trouvent toutes deux en partie ancrées dans le rocher. Les parois des murs *Mr 1030* et *Mr 1026* de l'espace (J) sont composées aux deux tiers du massif rocheux façonné au pic.

La salle de stockage présente une superficie de 20 m². Elle était surmontée, à une hauteur de 2 m, d'une seconde pièce couverte d'une toiture à double pente, axée nord-sud. Cette partie du bâtiment constitue une adjonction de dimension modeste dont la fonction doit être rattachée à l'huilerie.
Au cours des déblaiements des éboulis, un premier niveau d'effondrement de toiture se présentait sous la forme d'un lit de fragments de tuiles, de 15 cm d'épaisseur. Les débris ont révélé deux modèles d'éléments de couverture. Les débris les plus nombreux désignent des tuiles de type canal, de morphologie plutôt large et longue. Des traces de façonnage, empreintes de doigts, étaient parfois marquées sur la partie bombée de la tuile.

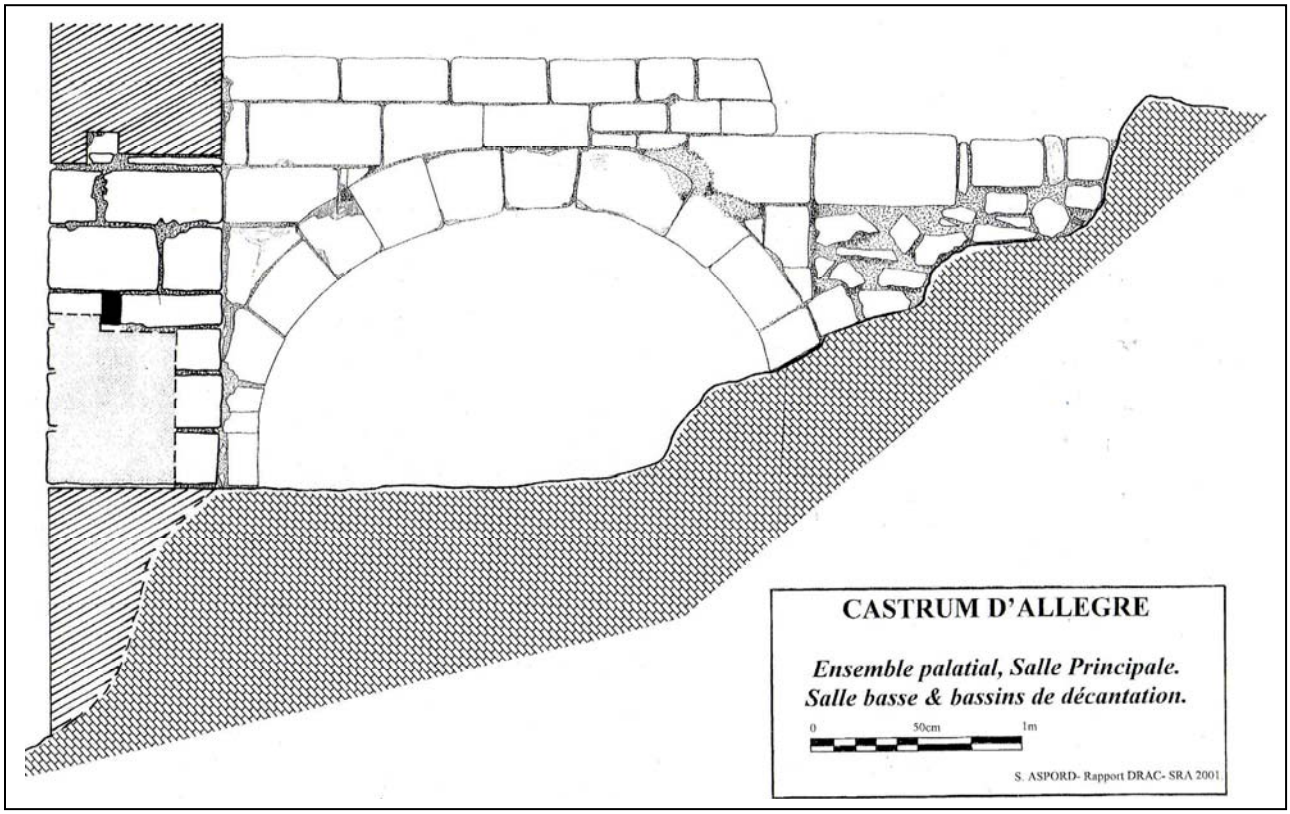

Fig 20 : Ensemble palatial, huilerie, salle basse et bassins de décantation
(Relevé : S. A-M 2001)

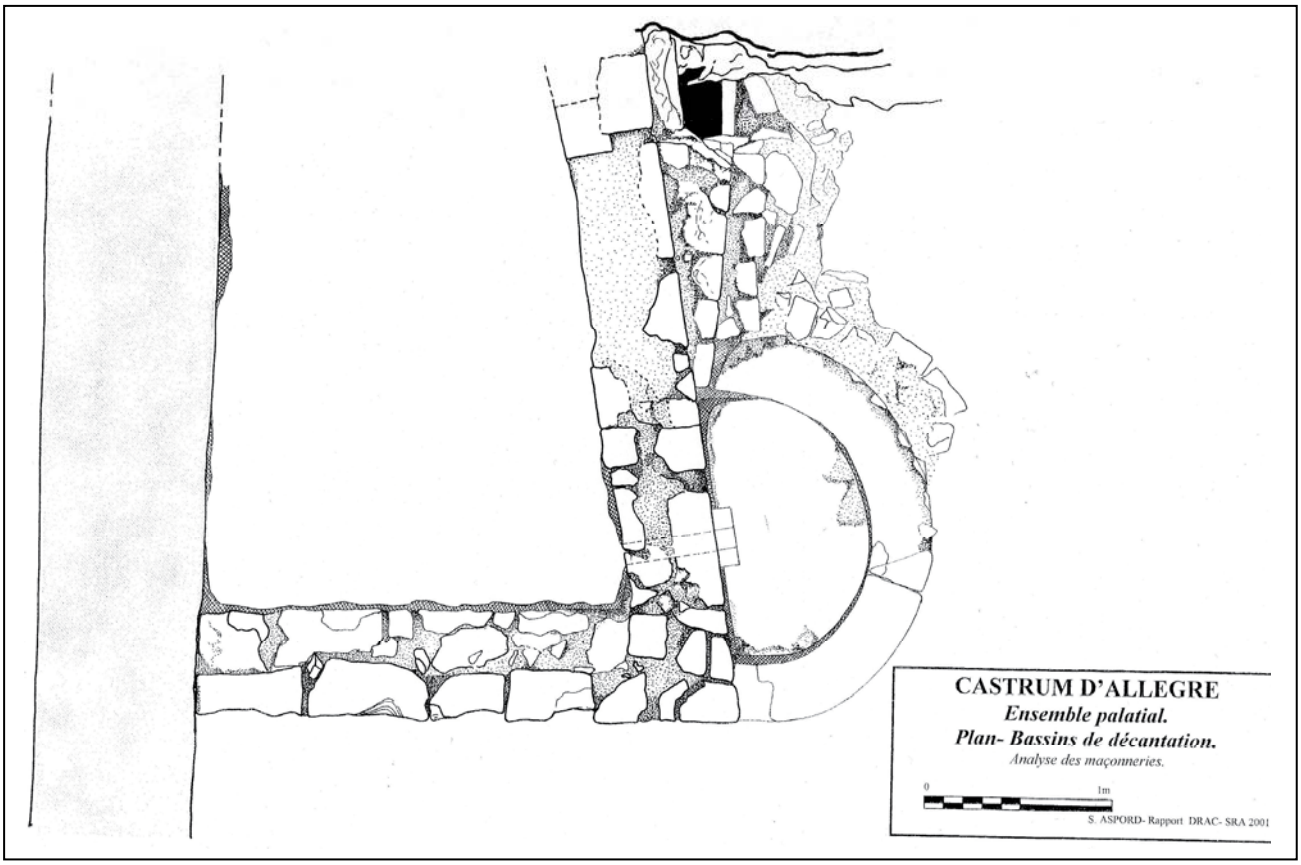

Fig 21 : Ensemble palatial, Plan des bassins de décantation de l'huilerie
(Relevé: S. A-M 2001)

Fig 22 : Ensemble palatial, salle principale et couloir conduisant au sous-sol (Huilerie). (Cl : S.A-M 2005)

Les bords et les extrémités furent façonnés grossièrement, sans souci apparent de finition.
Le second modèle s'avère davantage soigné dans le modelage. Les fragments, d'une teinte ocre jaune, présentent en général un aspect lissé, laissant entrevoir des tuiles de morphologie stéréotypée. Ce modèle se trouve encore présent sur les arases des demeures reconstruites au cours du XVIIème, XVIIIème siècle.

La dernière unité stratigraphique reposant sur le substrat aplani, contenait les premiers remblais d'abandon et de destruction du bâtiment, auxquels se mêlait un important mobilier archéologique. Des fragments de tuiles, caractérisant invariablement les deux modèles décrits précédemment, étaient principalement concentrés au milieu de la pièce. La position des débris n'a pas permis d'établir un effondrement particulier de la toiture à double pente. La superficie des tessons de tuile, recueillis durant la fouille, apparaît insuffisante par rapport à l'étendue de la couverture. Avant son abandon total, les tuiles de cette partie de l'ensemble palatial furent visiblement récupérées pour une autre utilité.
La présence de quelques dalles calcaire, dont trois avaient été volontairement agencées bord à bord, pour former un alignement, ne permet pas d'entrevoir l'existence d'un dallage primitif.
Un plan quasi horizontal de sol de circulation a été établi dans la roche qui présente, principalement sur la moitié nord, un banc calcaire très résistant. Le niveau de sol comporte une légère déclivité nord-sud, marquée dans la partie sud de la pièce, par un dénivelé abrupt et irrégulier. Le bord sud-ouest du rocher présente une dépression de profondeur croissante formant à cet endroit, une cuvette. Un orifice naturel, d'une dizaine de centimètres de diamètre, marque le point le plus profond de la dépression rocheuse. Cet orifice était colmaté par un galet poli, volontairement déposé dans la cavité naturelle.
Le remplissage du trou s'est avéré totalement stérile, à la différence des dépressions voisines qui contenaient principalement des tessons de céramique vernissée, des fragments de verre très fin, pouvant correspondre à un flacon, une clenche de fermeture, des clous à tête carrée et plusieurs éléments métalliques suggérant l'existence d'une structure en bois : trappe de plancher ou porte (?).

La pièce de service (I) n'a pas été aménagée de la même manière. Malgré une intégration dans le rocher, celui-ci n'a pu être taillé en raison du caractère fragmenté et délité du lit calcaire, définissant le substrat à cet endroit. La mise en œuvre d'un plan horizontal de circulation s'est avérée impossible. La pièce (I) possédait à l'origine un sol en terre battue, ayant pu recevoir un dallage dont il ne subsiste aucun élément.
Le sédiment compact contenait divers nodules de charbon de bois et des traces de cendre suggérant un incendie. Des plaques de terre rubéfiée, principalement marquées au bord des fondations, tendraient à confirmer cette hypothèse. Les unités stratigraphiques de ce secteur étaient fortement perturbées en raison de déblaiements antérieurs.
Lors des travaux de mise en sécurité de cette partie de l'ensemble palatial, un dévidoir, se déversant sur la falaise sud, a été dégagé (Fig : 23). Celui-ci avait été camouflé par un bloc de pierre, encastré dans le conduit. Le dévidoir se situait probablement, à l'origine, dans un placard (12). L'orifice d'évacuation mesure 30 cm de long sur 20 à 25 cm de large et est encadré d'un rebord maçonné de 5 cm, comparable à une feuillure. Une planche en bois pouvait ainsi assurer la fermeture du conduit. Les tessons de poterie, découverts aux abords du dévidoir, sont comparables à ceux observés dans la salle de stockage (J) et dans la salle basse de l'huilerie.

Fig 23 : Ensemble palatial, dévidoir du sous-sol (J). (Cl. S.A-M 2005)

IV.3 L'huilerie

Enfouies sous environ 40 tonnes de remblais, les maçonneries de deux bassins de décantation implantés au-dessus d'une salle basse, furent mises au jour au point le plus profond du sous-sol de la salle principale de l'ensemble palatial (Fig 20). La structure, ancrée dans le rocher, qui constitue du reste ces parois sur le côté nord et ouest, prend appui sur le mur préexistant sud, *Mr 1024*.

Le premier bassin est défini par le plan d'un trapèze rectangle mesurant 2.90 m de long sur 2 m de large (Fig 21). Cette morphologie est déterminée par le mur sud *Mr 1024*, et les vestiges de deux murets, *Mr 1044* et *Mr 1045*. Les maçonneries des murets endommagés sont composées de moellons réguliers, taillés dans un calcaire différent des murs du bâtiment. D'aspect granitique, et de teinte blanc ocré, ce calcaire présente des similitudes avec l'échantillon n°1 de la carrière de Brouzet, dont l'usage a été supposé lors de la surélévation du bâtiment principal, au cours de la fin du XIIIème siècle, début XIVème siècle (13).

Le liant est composé d'un mortier contenant peu d'agrégats et une forte quantité de chaux, ayant une apparence quasi pure de couleur blanchâtre. La présence de micro-nodules ferreux semble accroître la résistance et la stabilité du mortier, constituant également l'enduit intérieur du bassin. Cet enduit offre des caractères hydrauliques puisqu'il assure l'étanchéité du fond et des parois de la cuve. Malgré sa solidité, des reprises, au niveau des liaisons entre le fond du bassin et les rebords, ont été observées. Les points de colmatage sont constitués d'un mortier plus souple et friable, de qualité médiocre. Sur le parement intérieur *Mr 1024*, des traces sporadiques d'enduit apparaissent jusqu'à une hauteur de 0.50 m par rapport au bas de la cuve. Celui-ci présente une légère déclivité, orientée ouest-est/ sud-nord. La pente marque un point bas dans l'angle nord-est, en direction d'un exutoire maçonné.
De forme rectangulaire, l'orifice d'évacuation mesure 10 cm de haut sur 10 cm de large. L'exutoire est composé d'un bloc calcaire monolithe taillé en « U », suivant le même principe que les gouttières d'évacuation observées sur l'arase du mur Mr 1031, et sur le corbeau longeant le mur *Mr 1027*. Le canal s'écoule vers le nord, dans un bassin de dimensions plus réduites.

Le second bassin de décantation est situé le long du muret *Mr 1044*, sur le côté nord-est (Fig : 24). De plan semi-circulaire, ce bassin s'apparente davantage à une cuve, d'une contenance de 2m^3. Seule la moitié d'un rebord, constitué d'un bloc monolithe calcaire taillé en quart de cercle, est conservé in situ. L'étanchéité de la cuve est assurée par un enduit hydraulique identique au bassin supérieur. Des reprises, formant des bouchons, ont également été effectuées dans le fond. Cette cuve est partiellement ancrée sur le rocher et repose sur un radier de pierre et de chaux déterminant un nivellement. Sur le côté ouest de la cuve, trois emmarchements étroits facilitent l'accès au premier bassin.

Les marches irrégulières présentent une largeur de giron, variant entre 10 cm au minimum et 33 cm au maximum. Ce dispositif joue le rôle d'un escalier. Il repose sur un radier de nivellement composé de nodules de chaux, formant des boules liées par un épais mortier de couleur blanchâtre et de résistance médiocre. Ce radier rattrape la déclivité naturelle du rocher et détermine un niveau régulier, plus ou moins horizontal entre le rocher taillé au nord et les bassins de décantation.

Fig 24 : Ensemble palatial, Huilerie. Bassin de décantation semi-circulaire et exutoire. (Cl. S.A-M 2002)

La salle basse est ancrée dans le substrat rocheux au point le plus profond du sous-sol (Fig : 22 & 23). Elle mesure 3.60 m de long sur 2.10 m de large. La hauteur sous voûte est limitée à 1.20 m et ne permet pas une circulation aisée.
L'entrée est constituée d'un arc en plein cintre, soigneusement appareillé, d'une largeur de 2.40 m. L'arc s'ouvre vers l'est au niveau de l'escalier, partiellement taillé dans le rocher, conduisant vers la porte sud.
La voûte, axée ouest-est, prend appui sur le rocher naturel non taillé, à l'ouest. Les poussées des charges supérieures sont contrebutées par la roche sur le versant nord et par le mur de façade *Mr 1024,* à l'opposé.
La voûte en plein cintre de la salle basse se compose d'une alternance de moellons de morphologie cubique et rectangulaire. Ceux-ci peuvent atteindre une longueur de 12.5 cm au minimum et 0.80 m au maximum. En raison d'une humidité constante, les parois sont actuellement recouvertes d'une fine pellicule de calcin.

Le sol de la salle basse est composé d'un lapiaz irrégulier et d'un plan horizontal volontairement aménagé dans le substrat.

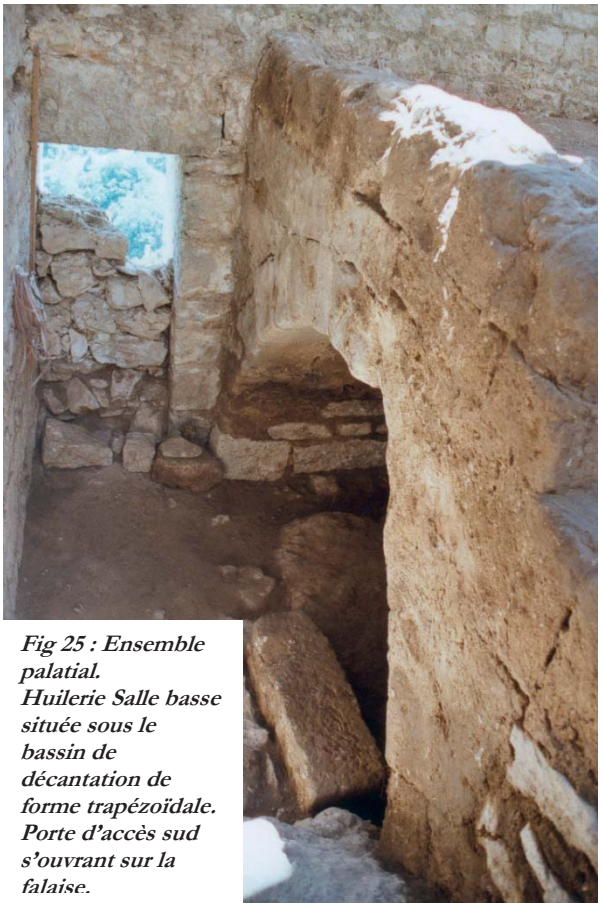

Fig 25 : Ensemble palatial. Huilerie Salle basse située sous le bassin de décantation de forme trapézoïdale. Porte d'accès sud s'ouvrant sur la falaise.

Au cours de l'aménagement du sous-sol, les maçons semblent avoir rencontré diverses difficultés lors de la taille de la roche. En effet, la résistance et la solidité du calcaire n'apparaissent pas constantes. Certaines strates s'avèrent friables en raison d'une composition alvéolaire. La roche se délite au premier coup de pic. La taille devient alors impossible. A l'opposé, des strates compactes ont résisté au travail de taille et constituent le sol de circulation, comparable à celui observé dans la salle de stockage sud-ouest (J). Les fissures du lapiaz ont parfois été bouchées par du mortier de chaux, qui s'est fortement altéré sous l'action de l'humidité.

Le déblaiement du sous-sol de la salle principale a permis de mettre à nu la totalité du rocher naturel. Celui-ci présente une forte déclivité, environ 60%, orientée nord-sud. Dans l'angle nord-ouest du sous-sol, à proximité de la zone de circulation de l'huilerie, une cavité naturelle a été découverte (Fig : 24 & 25). Celle-ci mesure 1.30 m de haut sur 1.40 m de large. Elle s'enfonce, vers l'ouest, sur plus ou moins 1 m de long et 0.80 m de profondeur. L'intérieur est composé de parois lisses et régulières, laissant entrevoir un espace suffisant pour le passage d'un individu de taille moyenne.

La cavité était comblée, aux deux tiers, par des moellons de construction et un sédiment contenant des nodules de chaux, du cailloutis, des fragments de tuiles et divers tessons de poterie.

L'accès à cette cavité a été aménagé par un mur *Mr 1039*, grossièrement bâti en moyen appareil. Sur le devant, le rocher a été taillé pour former une banquette. Par sa forme et ses dimensions, cette cavité pourrait désigner un point de stockage temporaire pour l'eau (?). En effet, celle-ci peut contenir environ 2 m^3 d'eau, qui aurait été volontairement apportée. Cette hypothèse est soulignée par un dépôt argileux épais et stérile, totalement différent du sédiment retrouvé dans le sous-sol. Cette cavité a pu servir temporairement de citerne. Toutefois, une expérimentation a révélé une étanchéité de moyenne durée. Après une journée, l'eau s'infiltre dans les failles naturelles du rocher.

Fig 26 : Ensemble palatial, Huilerie entrée en plein cintre de la salle basse (Cl. S.A-M 2002)

Fig 27 : Ensemble palatial, Huilerie. Cavité naturelle située au nord-ouest du sous-sol. (Cl. S.A-M 2002)

IV.4 Fonctionnement.

Au sud du *castrum*, au lieu dit *la coste d'Allègre*, plusieurs hectares d'oliveraies sont actuellement implantés sur les *faïsses,* depuis le vallon de l'Argensol jusqu'au pied du ranc de Saint-Saturnin. Dès le XIVème siècle, l'exploitation des olivettes représentait une part importante de l'activité agricole de la coseigneurie. Les récoltes constituaient des bénéfices non négligeables pour la communauté. L'intérêt des oliveraies apparaît clairement à la lecture des droits de propriété et des limites d'exploitation qui firent souvent l'objet de contestations entre les pariers et les habitants d'Allègre.

Les tours seigneuriales édifiées en bordure de falaise, au sud, surplombaient et surveillaient étroitement les exploitations disposées en superposition sur les terrasses aménagées. L'ensemble palatial dominait, comme aujourd'hui, de nombreuses parcelles. L'accès aux *bancels* s'effectuait, soit depuis le chemin royal à l'est, soit depuis le groupe d'habitations ouest, ou à partir d'un réseau de petits sentiers aménagés, en contrebas des demeures seigneuriales. La circulation d'une terrasse à une autre était possible par le biais d'un escalier en pierre, bâti en encorbellement au droit du mur de terrassement en pierres sèches. De longues dalles en débordement marquent encore sommairement l'emplacement des passages.

Sous l'ensemble palatial, le rocher conserve les traces de trous d'encastrement de poutres laissant entrevoir l'existence, à l'origine, d'une structure d'échafaudage, ou d'un plateau pouvant recevoir un dispositif de levage. Durant les travaux de consolidation de la falaise en 1998, les orifices ont été réutilisés pour repositionner le premier platelage d'échafaudage. Ces aménagements facilitaient probablement le transport des olives jusqu'à l'huilerie. La porte d'entrée, du sous-sol de l'ensemble palatial, offrait alors une communication plus ou moins directe avec les exploitations.

Pour comprendre le fonctionnement des deux bassins de décantation et de la salle basse, une proposition a été établie à partir des activités agricoles actuelles et des échanges avec des oléiculteurs et producteurs d'huile d'olive de la région.
Selon toute vraisemblance, les olives étaient transportées dans des paniers, depuis les exploitations jusqu'à l'huilerie de l'ensemble palatial. Si ces paniers ont pu être hissés par le biais d'un engin de levage, construit à proximité de la porte sud donnant sur la falaise, des charrettes pouvaient également charroyer les banastes, comme cela était encore de coutume à la fin du XIXème siècle.
Après la récolte, les olives étaient probablement stockées dans la salle basse, afin que l'eau de végétation des fruits puisse s'extraire naturellement. Au cours de cette macération, celles-ci étaient maintenues dans l'obscurité et disposées sur des sarments recouverts de paille. L'amertume du fruit était ainsi amoindrie, avant le broyage ou détritage.

L'usage de meule circulaire, employée dès l'antiquité, demeurait encore courant au cours du Moyen-âge. A Allègre, aucune meule de grande dimension n'a été retrouvée. Les fouilles archéologiques ont révélé de simples fragments de pierre à meule, dont l'utilité semble davantage liée au traitement des céréales.
Au nord du *castrum*, à environ cinq kilomètres, le village de Rochegude conserve l'empreinte d'une zone d'extraction et de production de meules dont la destination reste indéterminée. Les cercles de pierre, encore visibles, n'ont pas été désolidarisés de la roche. Pour une raison inconnue, l'extraction s'est arrêtée.

Au *castrum*, le broyage des olives a pu s'effectuer grâce à un moulin à sang, cabestan, soit une meule actionnée par la force animale, mulet, âne, cheval. Ce procédé était généralement employé dans les centres de production majeure.
Parallèlement, le concassage des olives pouvait également être réalisé à l'aide de mortiers pilons. Une main d'œuvre importante était alors nécessaire pour ce travail de dénoyautage et de réduction. Durant les fouilles, un mortier pilon a été retrouvé proche du bassin de décantation semi-circulaire. Taillé dans un bloc de calcaire, l'objet pèse environ quarante kilogrammes. De forme rectangulaire, il mesure 24 cm de haut, sur 30 cm de large. Un creux lenticulaire, au centre de la pierre, de 20 cm de diamètre et 15 cm de profondeur, caractérise le récipient. Une protubérance circulaire, disposée de chaque côté, facilite quelque peu, le transport et le maintien de l'objet.

Les olives détritées formaient une pâte de couleur noirâtre ou verdâtre, suivant la variété, présentant un aspect onctueux et adipeux. Cette pâte, contenant des fragments de peaux et des noyaux, était déposée dans des scourtins en fibre ou cabas, qui pouvaient alors être transportés jusqu'au pressoir.
L'espace situé devant les bassins de décantation apparaît réduit pour l'installation d'un pressoir. L'existence d'un dispositif de broyage peut être entrevue à partir des nombreux clous et lamelles ferrugineuses, mis au jour dans la zone de circulation, définie par l'aménagement et la taille du substrat rocheux. Les indices demeurent toutefois insuffisants et insignifiants dans leur position de découverte pour confirmer cette hypothèse.

La présence d'un pressoir, situé au niveau du rez-de-chaussée dans le bâtiment primitif ou sous l'espace semi-ouvert implanté à l'ouest de l'ensemble palatial, peut également être avancée. Enfin, la réalisation d'un plan horizontal entièrement taillé dans le rocher au nord de la tour dominant la résidence seigneuriale, laisse entrevoir une base d'environ 12 m^2, ayant pu accueillir une structure spécifique.

L'espace, aménagé en jardin à la fin du XXème siècle, était recouvert auparavant d'un amas de pierres conséquent, ayant pu déterminer des murs de clôture effondrés. L'empreinte d'une maçonnerie a, du reste, été sommairement retrouvée à l'extrémité nord-ouest de la plate forme taillée dans le substrat. A ce niveau, la construction disparue rejoignait le mur de clôture s'ouvrant face à la tour par le biais d'une porte en plein cintre.

Différents pressoirs ont pu être utilisés : pressoir à arbre ou cabestan, pressoir à arbre et à vis, pressoir à vis, pressoir à torsion. La surface d'activité, définie le long des bassins de décantation, étant réduite à 5 m², on suppose qu'un pressoir à vis a pu être utilisé.
Les scourtins chargés de pâte d'olive, superposés entre deux plaques de compression, faisaient l'objet d'une pression à froid. La première pression libérait une huile d'olive vierge, de qualité supérieure. Les pressions suivantes étaient additionnées d'eau, généralement chaude, et caractérisaient une huile de moins bonne qualité, au fur et à mesure des multiples constrictions. En moyenne, une centaine de kilogrammes d'olives fournissait, dans de bonnes conditions de maturité, entre 10 et 15 litres d'huile.
Le liquide suintant des scourtins était recueilli dans un bac de réception. Une cuve en pierre, dite « *trégeos* », un cuvier en bois nommé « *espérance* » ou une simple jarre en argile recueillait l'huile d'olive. Le mélange était ensuite transféré dans les bassins de décantation à l'aide d'un pichet ou d'un pot en terre cuite.

Le bassin de décantation, implanté au-dessus de la salle basse, permettait une première épuration du liquide. L'huile, d'une densité inférieure à l'eau, remontait alors au-dessus des margines, eaux de végétation, et des grignons, restes de peaux d'olive, de chairs et de noyaux, s'étant échappés des scourtins.
En surface une nappe ou une « feuille » d'huile se formait. Le précieux liquide était récupéré à l'aide d'une coupelle ou d'un récipient peu profond. Lorsque l'épaisseur de la nappe devenait insuffisante, l'exutoire était ouvert. Une seconde décantation s'effectuait dans le deuxième bassin, dont les dimensions plus réduites facilitaient la recomposition d'une nouvelle nappe. L'huile recueillie était ensuite transférée et stockée dans des pots ou cruches en terre cuite.
Après pressurage, les grignons et l'huile de seconde qualité, généralement chargés d'impuretés, étaient bouillis et traités. Le liquide obtenu permettait d'alimenter les lampes à huile ou servait pour les savonneries. Il était également utilisé comme matière lubrifiante pour le matériel agricole.
L'huile de qualité supérieure était principalement destinée à l'art culinaire, ainsi qu'à la médecine.
Dès le XIème, XIIème siècle, *Platéarius*, médecin de l'école italienne de Salerne, utilisait l'huile d'olive comme solvant médicamenteux (14).
Il la conseillait également pour accroître la fécondité féminine. Au XIVème siècle, l'ouvrage d'hygiène et de médecine, *Tacuinum sanitatis*, considérait davantage les vertus de l'huile d'olive pour le soin des blessures et l'assouplissement de la peau. Toutefois, l'huile était aussi considérée comme nocive. Elle provoquait des nausées et des vomissements, ainsi que des maux de tête et des insomnies. Il était fortement recommandé d'accompagner l'huile d'olive avec d'autres mets ou de la faire bouillir avant toute utilisation culinaire.

Située dans le sous-sol de la plus importante demeure de la coseigneurie, et non dans un bâtiment annexe, la production de l'huilerie de l'ensemble palatial reste, malgré tout, modeste. Vraisemblablement destinée à une consommation privée et locale, l'huile du *castrum* d'Allègre alimentait peut-être les fiefs secondaires tenus par les seigneurs pariers. L'hypothèse d'une production plus importante reste toutefois possible, eu égard au nombre d'hectares composant, dès le XIVème siècle, la *coste d'Allègre*.
Les coseigneurs possédaient des droits sur les exploitations et devaient percevoir diverses taxes, liées à la production de l'huile d'olive. Toutefois, selon Marie Claire Amouretti et Georges Comet, *« la banalité, c'est à dire l'obligation pour un paysan de porter ses olives au moulin seigneurial, en payant bien entendu, ne semble pas peser dans les régions du midi, sur les moulins à huile, avant la fin du Moyen-Âge »*.

Au *castrum* d'Allègre, l'exploitation des oliveraies semble perdurer jusqu'au XIXème siècle malgré des gelées hivernales ayant endommagé les plantations. La présence de plusieurs moulins, situés en bordure de l'Auzonnet, confirma l'intérêt porté à cette activité au XVIIème et XVIIIème siècles. A cette date, les terres de la *coste d'Allègre* firent principalement l'objet d'échanges et de baux entre les coseigneurs et les paysans. L'exploitation est attestée jusqu'à la fin du XIXème siècle, où les pressoirs et les moulins se situaient alors, en plein air, à proximité des oliveraies.

Le matériel archéologique, recueilli dans la salle basse de l'huilerie, était composé de 2492 tessons de poterie, 123 objets métalliques, 1051 ossements d'animaux, 133 fragments de verre, 3 pièces de monnaie, 1 outil de taille de pierre et 1 clef. Les tessons de poterie grise, représentant 73% des fragments, apparaissent majoritaires par rapport aux morceaux de céramique vernissée. Le mobilier correspond principalement à des récipients de stockage de type jarre, pot, vase, oule et cruche. Il détermine un corpus significatif de vaisselles, du XIIIème, XIVème siècle, issues principalement des centres de production de l'Uzège. La présence d'une pièce de monnaie, pougeoise anépigraphe, frappée au Puy, confirme l'utilisation de l'huilerie d'Allègre, vers la fin du XIIème siècle, début du XIIIème siècle.

V. Conclusion

En résumé, l'ensemble palatial de la coseigneurie d'Allègre détermine un bâtiment atypique au sein des tours et maisons de chevalier. Outre son importance architecturale, cette demeure constitue, entre autres, un centre de production, lié à l'exploitation des oliveraies de la *coste d'Allègre*, dont la présence est attestée par les sources manuscrites dès les premières décennies du XIVème siècle.
La fonction seigneuriale de l'édifice est matérialisée dans le paysage par la tour élancée qui devait dominer l'ensemble des constructions. Parallèlement à la vocation ostentatoire, cette tour marquait au loin, la présence militaire de la coseigneurie. Le caractère habitable est principalement établi au premier et dernier étage de la résidence, qui comptait au minimum deux niches, deux placards, et un évier dont il ne subsiste que le conduit d'évacuation.
L'image de cette résidence seigneuriale révèle un monde de seigneurs pariers attachés à l'exploitation de la terre. Si l'huilerie a été retrouvée, l'existence d'un secteur de vinification peut également être entrevue par extrapolation aux nombreux actes notariés mentionnant les vignes exploitées en périphérie du *castrum*. Au XIVème siècle, celles-ci se situaient « sous le rempart », probablement sur le versant nord-ouest du domaine.
Avant d'être des chevaliers et des hommes armés, les seigneurs pariers d'Allègre étaient avant tout des exploitants agricoles. Les oliveraies et les vignes constituaient la principale richesse de la coseigneurie.

En l'absence de programme de restauration et de mise en valeur, les bassins de décantation et la salle basse de l'huilerie ont été protégés d'une structure géotextile et assainis par un réseau de drains, avant d'être totalement recouverts de terre afin d'assurer leur sauvegarde.

Notes

1. Rouquette, J., Villemagne, A. : Cartulaire de Maguelone, Tome 1, p 231, réf. registre F° 91, Montpellier, 1912-1924.
2. Arch. Privées famille Delbosc d'Auzon, généreusement communiquées par Dominique Delbosc, Paris. D'après un acte recopié en 1421 et transcrit au XVIIIème siècle.
3. Arch. Nat. 265 AP 41. Inventaire des papiers de l'Evéché d'Uzès, 1578.
4. Arch. Dép. du Gard, 1 J 506.
5. Cette désignation a été définie pour la première fois par Nicolas Faucherre en 1999, constatant également la singularité de cet édifice par rapport aux tours seigneuriales plus modestes situées en périphérie. Même si le terme apparaît fort, eu égard à la sobriété architecturale du bâti, il met en relief le caractère exceptionnel de ce logis, au sein de la coseigneurie.
6. Moreau, Marthe : Les châteaux du Gard, du Moyen Âge à la Révolution, Montpellier, 1997, p 51.

7. Aladenise : Taille de Pierre, Technologie, Librairie du compagnonnage, Paris, 1991, p 22 et p 154
La carrière de pierre de Brouzet comprend deux types de calcaire : Echantillon 1 : apparence et nature granité, blanc crème, présentant un poids moyen au m3 de 2 252 kg et une résistance à l'écrasement en kg/cm2 de 558, soit une dureté dite dure ou roche. Echantillon 2 : apparence et nature fin, blanc crème, présentant un poids moyen au m3 de 2 220 kg, et une résistance à l'écrasement en kg/cm2 de 350, soit une dureté ferme ou demi-roche.

8. Des analyses seraient nécessaires pour comparer les résistances des bancs calcaires de ces deux carrières. Une étude spécialisée permettrait d'établir exactement la provenance de la pierre composant les différentes tours seigneuriales d'Allègre. A notre connaissance, outre la carrière abandonnée de Boisson, il subsistait également un secteur d'extraction au hameau de Navacelles dont les caractéristiques techniques de la pierre peuvent se rapprocher de celles de Boisson et de Brouzet.

9. Mesqui, Jean : Châteaux et enceintes de la France médiévales, De la défense à la résidence, tome II, Paris, 1993, p 97, illustration 112.

10. Bord, André : « *Maisons romanes de Vézenobres (Gard)* », in Ecole antique de Nîmes…, *op. cit.*, pp 117-120. Fig 7.

11. Mesqui, Jean : Châteaux et enceintes de la France…, *op.cit.*, p 197.

12. Le dispositif actuel a été construit durant le chantier de consolidation réalisé en 1999. Le couvrement d'un linteau monolithe est apparu le plus cohérent, au regard de la typologie des baies environnantes. Toutefois, faute de vestiges conservés, ce dispositif reste une hypothèse.

13. Aladenise : Taille de Pierre, Technologie…, *op.cit.*, p 154
Echantillon 1 : apparence et nature granité, blanc crème, présentant un poids moyen au m³ de 2 252 kg et une résistance à l'écrasement en kg/cm2 de 558, soit une dureté dite dure ou roche. A l'ouest de ces emmarchements, une trappe a été aménagée dans l'épaisseur du voûtement de la salle basse. De dimension modeste, 29 cm de large, cette ouverture est située dans l'angle nord-ouest de la salle basse. Ce conduit facilitait la communication entre l'espace de stockage et la zone de production, déterminée par les bassins de décantation.

14. Amouretti, Marie-Claire, Comet, Georges : Le livre de l'olivier, Aix-en-Provence, 2000, pp 42- 43.

Bibliographie

Aladenise : Taille de Pierre, Technologie, Librairie du compagnonnage, Paris, 1991.
Albiousse, L. : Les fiefs nobles et châteaux ducal d'Uzès, Nîmes, 1906.
Amouretti, Marie-Claire, Comet, Georges : Le livre de l'olivier, Aix-en-Provence, 2000, pp 42- 43.
Aspord, S ; « Le castrum d'Allègre, un village de chevaliers », in Cévennes Magazine, n°1038, Alès, 1999, pp 16- 20.
Aspord, S. : « *Le castrum d'Allègre* », in Congrés du Gard, Bulletin de la Société Française d'Archéologie, Paris, 2000, p 103- 124.
Aspord-Mercier, S. : « *Vivre dans une coseigneurie, le château d'Allègre (XIIème-XVème siècles)* », in Archéologie gardoise 3, Nîmes, 2006, p 49-57.
Aspord-Mercier, S. : Le monde des seigneurs pariers. Allègre, une coseigneurie en Languedoc, XIIème –XVème siècles (à paraître).
Charvet, G. : « *La vallée de l'Alauzène aux temps préhistoriques* », in Bulletin Société Etudes Sciences Naturelles, Nîmes, 1925, p. 67-93.
De Vic, C., De Vaissete, J. : Histoire générale de Languedoc, Nîmes, rééd 1993.
Elizière, J-B. : Histoire des Budos, seigneurs de Budos en Guyenne et de Portes-Bertrand en Languedoc, 1978.
Rouquette, J., Villemagne, A. : Cartulaire de Maguelone, 1912, t.I, p 231.
Mace, L. : Les comtes de Toulouse et leur entourage XIIème XIIIème siècles, rivalités, alliances et jeux de pouvoir, Toulouse, 2000.
Mesqui, Jean : Châteaux et enceintes de la France médiévales, De la défense à la résidence, tome II, Paris, 1993, p 97.
Moucheboeuf, C. : Le château de Portes, Colmar, 1991.
Moreau, Marthe : Les châteaux du Gard, du Moyen Âge à la Révolution, Montpellier, 1997, p 51.

La Couvertoirade.
Tour et porte d'entrée de la place.
L. Froment, phot., Lodève.